



ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500
ecolesamueldechamplain.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec 

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE MARDI 4 NOVEMBRE 2025 À 18 H 30 AU SALON SAMUEL
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

Sont présents :

Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Bouchard, Véronique, représentante des parents
Boucher Boily, Andrée-Anne, représentante du personnel professionnel
Desbiens, Patricia, représentante des parents
Fiset, Dominique, représentante des parents
Gauthier, Nadine, directrice
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants
Martel, Marie-Pier, représentante des parents
Ouattara, Gniman, représentante des élèves
Ouattara, Pennan, représentante des élèves
Ouellet, Mélanie, représentante des parents
Plante, Mélanie, représentante des enseignants
Poirier, François, représentant des enseignants
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Trudel, Sylvain, représentant des parents
Vallière, Marie-Josée, représentante du personnel de soutien

Sont absents :

Girard-Lortie, Vincent, représentant des élèves
Roy, Keven, représentant de la communauté
Saadouli, Hammadi, représentant des parents
Saillant-Boulinguez, Sarah, représentante des enseignants

Assistent également à la rencontre :

Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Lépine, Geneviève, directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset souhaite la bienvenue aux membres et la rencontre débute à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 novembre 2025

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter.

CE-25/26-12

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Plante

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 4 novembre 2025 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 novembre 2025
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Information du représentant de la communauté
8. Formation obligatoire des membres du CÉ
9. Adoption du budget 2025-2026
10. Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement
11. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers 2025-2026
12. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2025-2026
13. Approbation d'une campagne de financement « école »
14. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
15. Collaboration des parents au plan de mise en œuvre du projet éducatif (point récurrent)
16. Informations de la direction :
 - 16.1 Rencontre de parents 1^{re} étape (20 et 21 novembre 2025)
17. Questions diverses
18. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

Quelques petites coquilles sont à corriger.

CE-25/26-13

IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le jeudi 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

Pas de suivi.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Hammadi Saadouli, représentant au comité de parents, est absent ce soir.

6.2 Comité étudiant

Madame Pennan Ouattara informe les membres à propos des travaux du parlement étudiant.

Des activités ont été organisées pour l'Halloween et elles ont été appréciées des élèves.

Elle mentionne qu'il y avait une problématique pour les élèves inscrits à des activités en fin de journée, car ils ne pouvaient pas rester à l'école en attendant l'heure de début. Une rencontre a eu lieu avec les techniciens en loisirs, un plan a été réfléchi et il sera mis en place d'ici deux semaines.

Les jeunes du parlement étudiant travaillent présentement à l'organisation du réveillon de Noël. Il aura lieu le 18 décembre en soirée et ce sera un congé pour tous le lendemain, 19 décembre.

En terminant, elle mentionne que les élèves travaillent à monter un dossier visant à permettre le port du bonnet de satin à l'école. Le sujet sera ramené ultérieurement.

7. Information du représentant de la communauté

Monsieur Keven Roy, représentant de la communauté, est absent.

8. Formation obligatoire des membres du CÉ

Madame Gauthier explique que les nouveaux membres du CÉ devront suivre une formation. Elle sera transmise par courriel aux membres. Madame Gauthier est disponible en cas d'interrogation.

9. Adoption du budget 2025-2026

Le budget 2025-2026 est projeté à l'écran afin que les membres puissent suivre la présentation. Madame Gauthier cède la parole à madame Gagnon et elle invite les membres à ne pas hésiter à faire part de leurs questions ou de communiquer avec madame Gagnon si des interrogations demeurent.

Elle fait des comparaisons entre le budget de l'an dernier et celui de cette année.

Il est à noter qu'il s'agit d'un budget prévisionnel, basé sur la clientèle projetée en mai dernier. Un suivi sera fait à la séance du mois de mars.

Au moment de l'annonce des compressions budgétaires, nous avons un peu plus de 700 000\$ à couper pour l'année scolaire 2025-2026. Finalement, le montant a été révisé à 405 000\$. Lors des annonces, tous les plans d'effectifs étaient finalisés sauf celui des TES. Des coupures ont donc été faites au niveau des effectifs de ce corps d'emploi et aussi des enseignants ressources. Au retour en août, il a été possible de revenir au plan d'effectifs initial des TES. Il est à noter que les TES ajoutés en août n'apparaissent pas dans le budget (le montant sera remboursé par le CSS selon les dépenses faites). D'autre part, nous sommes aussi limités pour bonifier les tâches des enseignants qui ne sont pas à 100% de tâche.

Madame Gagnon rappelle que les surplus du budget de fonctionnement doivent être retournés en fin d'année. Cela ne s'applique pas aux surplus d'investissement, car ceux-ci demeurent à l'école. Le CSS n'octroie pas de budget d'investissement cette année.

Madame Gagnon note que le budget déposé est équilibré mais serré et que nous disposons de peu de marge manœuvre. Nous devons assurer une vigilance tout au long de l'année et une reddition de comptes sera à faire en fin d'année.

Elle fait une présentation sommaire et commente chacune des sections du budget. Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

Un parent demande qui paie pour les reprises d'examens le midi. Madame Gauthier indique que ce sont des périodes incluses dans les tâches complémentaires des enseignants.

Un parent demande ce qui a été coupé dans le budget « activités culturelles sportives et sociales ». Madame Gagnon indique que cela correspond au budget des activités parascolaire et que la coupure est de 81 600\$. Le budget « parents », quant à lui, n'est pas touché (chaque parent est chargé pour des activités communes).

Un parent demande si l'école peut accepter des dons. Par exemple, est-ce qu'un parent qui a une entreprise de menuiserie pourrait faire des tables à pique-nique pour l'école? Une fois installées, on pourrait y apposer une petite plaque de remerciement. Madame Gauthier confirme qu'il est possible de recevoir des dons.

Un parent demande si d'autres modulaires seront installés aux abords de l'école. La direction indique que nous ne pouvons pas accueillir de modulaire additionnel en raison du stationnement du centre de formation professionnelle. Éventuellement (en 26-27 ou 27-28), nous aurons accès aux locaux de la FP du premier étage, ce qui correspond à environ 10 classes de plus.

Une capsule d'informations a été conçue par la direction générale et la direction des ressources financières, à l'attention des membres des CÉ, pour expliquer les coupures demandées au CSS. La vidéo dure 14 minutes et le lien sera envoyé par courriel aux membres à la suite de la rencontre.

CE-25/26-14

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Ouellet

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le budget de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement

Madame Gagnon rappelle aux membres que le CSS octroie annuellement un montant de 500\$ au conseil d'établissement de chacune des écoles et que les membres doivent convenir de la façon de le dépenser. Madame Gauthier rappelle que l'an dernier, une activité sociale a été organisée avant la dernière séance de juin pour remercier les membres de leur implication. Les membres en discutent et des suggestions sont amenées (desserts/café, cocktail dinatoire, etc.). D'autre part, les parents du CÉ aimeraient davantage être visibles lors des événements (portes ouvertes, rencontres de parents, galas, etc.) afin de favoriser l'implication des parents. Du café et des muffins pourraient être offerts en utilisant une partie du budget.

Les membres vont prendre le temps de réfléchir à l'utilisation du budget de 500\$ octroyé. L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.

11. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers 2025-206

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance. Madame Gauthier résume et explique les différents profils et elle invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires. Il est à noter que les admissions en classes spéciales sont gérées par un comité d'admission qui relève du CSS. Le programme Pré-Dep ne fait pas partie de l'adaptation scolaire, mais il fait partie de la liste puisqu'il inclut des élèves avec de grands besoins. Le programme FMSS est offert dans toutes les écoles secondaires et cela permet d'assurer une continuité de services aux élèves en leur permettant de poursuivre leur cheminement dans le même établissement.

12. Approbation de la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité 2025-2026

Madame Gauthier présente madame Geneviève Lépine, nouvelle directrice adjointe et responsable du dossier. Madame Lépine explique et commente le tableau que les membres ont reçu. Elle mentionne que le nouvel outil à utiliser inclut les contenus obligatoires en développement personnel et social, COSP et éducation à la sexualité. Pour aujourd'hui, elle a extrait la section concernant la planification des contenus en éducation à la sexualité. Les membres seront consultés ultérieurement pour les autres sections.

Madame Lépine apporte quelques précisions. En troisième secondaire, les contenus ne sont pas couverts par le cours de CCQ, car les élèves n'ont pas cette matière à l'horaire. Les enseignants du niveau ont été consultés pour valider si certains ont une ouverture pour présenter des contenus durant leurs cours. Certains se sont montrés ouverts à accueillir dans leurs cours des ateliers offerts par des organismes externes (Sexplique et Viol secours).

Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-25/26-16

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que le conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuve la planification des contenus en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Approbation d'une campagne de financement « école »

Afin de permettre à plusieurs élèves de vivre des activités, il a été décidé de mettre en place une campagne de financement. Il n'y a pas d'obligation à y participer. Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire. Il est à noter que la campagne de financement ne peut pas servir à payer la facture scolaire (pour des activités seulement). Les sommes amassées sont transférables d'une année scolaire à une autre (compte élève). S'il reste des sommes au final, ce n'est pas remboursable et pas transférable à la fratrie. La somme est alors transférée dans un projet école pour l'ensemble des élèves.

CE-25/26-17

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la campagne de financement pour l'année 2025-2026 (avec Campagne Québec). Les montants amassés serviront à financer les activités des élèves qui vont y participer.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Les membres ont pu prendre connaissance au préalable des demandes et ils sont invités à faire part de leurs questions et commentaires. Madame Gauthier souligne que les demandes ont déjà filtrées par le CPE. À la suite de questions de parents, des explications sont fournies concernant le programme La Culture à l'école (sorties culturelles en milieu scolaire et invitation d'artistes à l'école). Un parent demande si les activités sont prévues à l'avance pour l'année. Madame Gauthier indique que les demandes sont déposées tout au long de l'année.

CE-25/26-18

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Martel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Aquarium de Québec (7 mai 2026)
- Défi Everest au Roc Gym (13 novembre 2025)
- Défi Everest au Roc Gym (14 novembre 2025)
- Initiation au patin (14-27 novembre, 11 décembre, 21 janvier)

- Tournoi de futsal à Boston (16 au 19 janvier 2026)
- Cégep Garneau (3 février 2026)
- Cégep Garneau (5 février 2026)
- Initiation au ski de fond (17 février 2026)
- Canyon Sainte-Anne (22 mai 2026)
- Observatoire de la Capitale et visite du Vieux Québec (3 juin 2026)
- Chute Montmorency (16 juin 2026)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Collaboration des parents au plan de mise en œuvre du projet éducatif (point récurrent)

Madame Gauthier valide auprès de madame Fiset si les parents ont eu l'occasion d'en discuter depuis la dernière rencontre. Madame Fiset mentionne que les parents se sont rencontrés avant la présente réunion afin de discuter de comment ils peuvent se mobiliser pour soutenir l'école. Des moyens ont été identifiés :

- Se faire connaître des autres parents en s'impliquant dans différents événements (ex. kiosque « parents » avec café et muffins).
- Parution d'une capsule dans les publications de l'info-parents. Les parents aimeraient avoir des propositions de sujets à aborder. Il serait aussi pertinent d'ajouter des capsules d'informations selon les événements à venir (ex : comment soutenir son enfant dans la préparation de sa semaine d'examens).

L'intention est que les autres parents sachent que leurs représentants au CÉ existent et qu'ils sont disponibles au besoin. De plus, les parents des élèves de notre école exercent des métiers tels que scientifiques, entrepreneurs ou autres et certains d'entre eux auraient sûrement quelque chose de positif à apporter aux jeunes. Il faut encourager la participation des autres parents.

Après discussion, afin de faciliter les communications avec les autres parents de l'école, il est convenu d'adresser une demande au service des technologies visant la création d'une adresse électronique pour les parents du CÉ.

Les parents aimeraient avoir des suggestions de ce qu'ils peuvent faire pour aider l'école, et ce, sans créer de charge de travail additionnelle. Ils veulent aussi valider si nous avons des besoins en bénévolat (ex. foire des passions, bibliothèque, etc.).

Les parents suggèrent d'ajouter une section sur le site Internet au sujet des médias sociaux afin d'outiller les parents.

Une première tempête d'idées a été faite ce soir et le point sera ramené à chaque rencontre.

Un membre félicite les parents pour leur implication et leur désir de vouloir en faire davantage. Un parent mentionne que l'élément déclencheur de cette mobilisation est la présentation des taux de réussite lors de la dernière rencontre.

16. Informations de la direction

16.1 Rencontre de parents 1^{re} étape (20 et 21 novembre)

Madame Duchesne informe les membres que la rencontre de parents pour la première étape, à la suite de la parution du 1^{er} bulletin, aura lieu les 20 et 21 novembre, tel qu'indiqué au calendrier scolaire.

- 20 novembre : 18h30 à 20h30 en présentiel
- 21 novembre : 8h30 à 10h30 en virtuel (TEAMS)

Les rencontres seront planifiées à l'avance et la prise des rendez-vous se fera via la plateforme Bookings (pour les deux dates / plage de cinq minutes par rendez-vous).

Madame Duchesne recommande aux parents de laisser un délai de cinq minutes entre leurs rencontres pour permettre de se déplacer entre les rendez-vous. Les informations concernant le déroulement des rencontres seront envoyées aux parents aux alentours du 17-18 novembre afin de permettre l'entrée des résultats et la production des bulletins.

Des battements sont prévus durant la soirée pour rattraper des retards dans les rendez-vous, s'il y a lieu.

Une enseignante fait part qu'elle a remarqué une baisse de la participation aux rencontres de parents, malgré qu'elle enseigne en 1^{re} secondaire. Publiciser davantage.

Un parent souligne que l'option en virtuel est peut-être plus attirante pour les parents. Certains parents préfèrent venir en personne. C'est pourquoi on offre deux formules.

Si parent a besoin de plus de 5 minutes, il est possible de recommuniquer avec l'enseignant à un autre moment.

Suggestion : Informer les parents de ce qu'ils peuvent discuter. Rappeler l'intention pour convaincre les parents de l'importance de participer.

Approche personnalisée de l'enseignant auprès des parents des élèves en difficulté.

17. Questions diverses

Un parent rapporte que, lorsqu'il reçoit des communications de l'école, c'est écrit : « votre enfant ». Ce n'est pas précisé quel est l'enfant concerné par le message. Madame Duchesne mentionne que c'est une problématique répandue dans toute la province et que le problème a été adressé à la GRICS.

Un parent a été informé par son enfant que certaines jeunes filles ne mangent pas le midi pour rester mince. La direction confirme que de la sensibilisation et de la prévention sont faites à cet égard. Les intervenants et enseignants sont à l'affût de la problématique (et de d'autres) et des interventions sont faites à la suite des observations rapportées. Nous vivons la semaine de prévention des dépendances dans deux semaines. On mettra l'accent sur les bonnes habitudes de vie, le temps d'écran, l'alimentation, le sommeil, etc. Un parent demande si les élèves savent à qui se référer en cas de problème ou s'ils sont conscients d'un danger. La direction confirme que normalement oui. Les TES de niveaux sont les intervenants de première ligne. Les membres de la table des services complémentaires ont fait la tournée des classes pour présenter leurs services aux élèves en début d'année. Si un jeune ne sait pas à qui parler d'une problématique, il peut se référer à un enseignant ou à son tuteur qui le guidera ensuite vers le bon service.

18. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Sylvain Trudel propose à 20h39, que la séance soit levée.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay